

Politique d’hébergement et de soins et services de longue durée

En résumé

Cette politique se base sur des orientations qui prônent l’importance de la **qualité de vie**, de l’**humanisation** des soins et d’une vision globale et inclusive de l’organisation des soins et des services à offrir dans les milieux d’hébergement de longue durée.

Une approche mieux adaptée aux besoins spécifiques des personnes hébergées permet de personnaliser davantage les soins et services offerts tout en soutenant l’autonomie et respectant les habitudes/styles de vie des personnes hébergées.



La vision

Pour la personne, le parcours vers une ressource d’hébergement et résider au sein d’un nouveau milieu de vie doit s’inscrire en continuité avec son histoire et son expérience de vie, ses valeurs, ses préférences, ses besoins, sa culture et sa langue.

Le milieu de vie évolue et s’adapte aux divers besoins de la personne, lui permettant de se sentir chez elle, de maintenir des liens avec ses proches, de poursuivre et de développer l’exercice de ses rôles sociaux tout en ayant accès aux soins de santé requis par son état.

La mission

- Une réponse mieux adaptée aux besoins spécifiques.
- Un réel partenariat entre la personne hébergée, ses proches et les prestataires de services.
- Une organisation du travail qui optimise les compétences et favorise l’interdisciplinarité.
- Des milieux de vie et de soins personnalisés et adaptés.
- Des milieux d’hébergement intégrés au sein d’une communauté engagée.

Les principes directeurs

La personne hébergée est au cœur de toutes nos réflexions et nos actions, lesquelles sont guidées par des principes directeurs à dimension humaine :

- Partenariat
- Autodétermination
- Mieux-être
- Bientraitance
- Dignité
- Personnalisation

Les milieux d’hébergement de longue durée concernés

- Centres d’hébergement et de soins de longue durée
- Ressources intermédiaires et ressources de type familial
- Maison des aînés
- Maisons alternatives
- Résidences à assistance continue

Conclusion

La *Politique d’hébergement et de soins et de services de longue durée* vise une amélioration continuelle des pratiques afin d’offrir des milieux de vie **bientraitants et sécurisants** et des soins à l’échelle humaine.

En apprendre davantage

Pour plus de détails consulter la PHSSLD et son plan d’action, [consultez le site Web du ministère de la Santé et des services sociaux](#).